



UE PRATIQUE SPORTIVE

OBJECTIFS

Faire du sport à l'UBE peut compter dans la formation universitaire sous forme d'une UE bonus. Elle permet de concilier pratique d'activités physiques et sportives et obtenir 5 crédits ECTS.

L'étudiant choisit 2 activités parmi les cours du programme d'évaluation du SUAPS (voir programme d'évaluation du SUAPS)

Il doit réaliser un minimum de 16h de pratique par activité sur l'année en cours, soit 32h (2 x16h) de pratiques sportives.

PROGRAMME

Choisir 2 activités sportives dans 2 champs de compétences différents (voir programme d'évaluation du SUAPS)

ÉVALUATION

Moyenne des 2 notes des activités choisis sur 20

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Renseignements : <https://suaps.u-bourgogne.fr/uel/>

Responsable pédagogique : thibaut.liemans@ube.fr

Responsable administratif : florence.durand@ube.fr

Inscription : maison des sports - accueil du SUAPS

INSCRIPTION EN 2 ÉTAPES :

- Adhérer au SUAPS (gratuit)
sur le site du SUAPS :
Créer son compte sur le site en cochant la case UEL dans le formulaire d'adhésion

- S'inscrire à l'accueil du SUAPS (Maison des sports)
 - ▶ avec 1 photo d'identité
 - ▶ votre carte d'étudiant

Date à respecter : inscription du 01/09/2025 au vendredi 14/11/2025
date limite du rendu des cartes Jeudi 30 avril 2026 (aux enseignants)